



LA VILLE DE METZ,
118 634 habitants, ville-centre d'une agglomération de 235 000 habitants,
propose des :

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Pour l'année scolaire 2018/2019, des postes d'apprenti.es seront à pourvoir, sous réserve de réussite aux examens de fin d'année des élèves actuellement en formation, dans les services et les spécialités suivantes :

- au service Relations usagers : *Bac Pro /BPA Aménagements paysagers* (entretien des cimetières)
- au pôle Education : *CAP Petite Enfance / CAP Cuisine*
- au service Stratégie bâtiments du Pôle Patrimoine bâti et logistique technique : *BTS Etudes et économie de la construction*
- au service Entretien bâtiments du Pôle patrimoine bâti et logistique technique : *CAP peintre – applicateur de revêtements*.
- au sein du Pôle Parcs, jardins et espaces naturels :
 - *Certificat de spécialisation option Taille et soins des arbres (Elagage)*
 - *Titre professionnel Jardinier Botaniste*
 - *CAPA / BPA / Bac pro Aménagements paysagers*
 - *CAPA / BPA / Bac pro Productions horticoles*

Les candidat.es devront impérativement avoir entrepris des démarches auprès d'institutions scolaires dans les diplômes visés et en justifier dans leur candidature.

Les candidat.es intéressé.es par un contrat d'apprentissage peuvent adresser leur dossier de candidature, composé d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie du dernier bulletin de scolarité, avant le **30 avril 2018** au soir :

- par courriel à : emploi@mairie-metz.fr
- ou par courrier à : Monsieur le Maire de la Ville de Metz
Service Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville
BP 21025
57036 METZ CEDEX 01

Ces contrats d'apprentissage sont ouverts aux personnes en situation de handicap.